

Protocole d'accueil - Collège Léo Ferré

A partir de novembre 2020

Validé en conseil d'administration le 05/11/2020

Dans le cadre de la reprise des cours le 02 novembre 2020 à la suite des vacances scolaires, le protocole sanitaire national a été renforcé. Il a été communiqué avant la rentrée à l'ensemble des personnels ainsi qu'aux parents et est accessible sur le site ENT du collège ainsi que sur le site internet du ministère de l'Education Nationale. <https://www.education.gouv.fr>

Comme le protocole précédent, il s'applique aux élèves, parents d'élèves, personnels, partenaires, collectivités concernées ainsi que toute personne intervenant au collège.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

A l'échelle du collège, en déclinaison de ce protocole sanitaire national, est établi un protocole d'accueil qui prend en compte les spécificités et la configuration de l'établissement. Ce protocole peut être amené à évoluer en fonction de la situation du collège et des consignes gouvernementales, ministérielles, académiques ou départementales.

Ainsi en complément du protocole sanitaire national, les dispositions spécifiques au collège Léo Ferré sont les suivantes :

- Les élèves d'une même classe auront cours toujours dans la même salle. Pour les cours de sciences, éducation musicale et arts plastiques, les professeurs pourront choisir de prendre en charge les élèves dans les salles spécialisées. Il reviendra aux professeurs de gérer les déplacements des élèves entre leur salle habituelle et la salle spécifique afin de limiter les croisements (L'accès directement en salle spécifique pourra par la suite être envisagé en fonction des contraintes).

s01:5B, s02 5C, s02bis 5A , s16 3A, s17 3C, s18 3B, s15 6A, s10 6B, s13 6C, s11 4C, s12 4A, s14 4B

- Après chaque récréation les élèves se rendront directement en classe. Les personnels ayant en charge les élèves sont priés de bien vouloir arriver en salle au plus tard à la première sonnerie afin que les élèves puissent rentrer directement et ainsi fluidifier la circulation. Les élèves ayant EPS seront pris en charge sous le préau côté entrée du collège.

Pour les cours de M1 (1^{ère} heure du matin), il est demandé aux personnels de bien vouloir prendre en charge les élèves dans les salles à partir de 8h45 soit deux minutes avant la sonnerie afin d'étaler la montée en salle au fur et à mesure des arrivées et ainsi limiter les regroupements. Cela permet également une meilleure gestion des flux et évite les arrivées tardives en classe après le lavage des mains.

- Avant et après les temps de récréation (petites récréations et après la pause méridienne), les personnels ayant en charge les élèves organiseront le lavage des mains en classe à l'aide de la solution de gel hydroalcoolique à disposition dans la salle.

- Les élèves auront à effectuer leur pause à l'extérieur dans la zone correspondant à leur niveau. Nous utiliserons dans un premier temps les zones actuellement marquées au sol. Une modification des différentes zones pourra être envisagée, par exemple avec un regroupement des classes par niveau afin de faciliter la gestion des flux. Un tableau des zones sera mis en place et affiché.

En cas de pluie, les récréations auront lieu dans des zones à l'abri, par niveau. Zone 1: préau côté cours : élèves de 6ème ; zone 2: hall: élèves de 4ème ; zone 3: préau entrée collège: élèves de 3ème . Chaque jour, les niveaux seront répartis sur ces 3 zones en cas de pluie. Le niveau 5ème (qui n'a pas de zone en cas de pluie) restera en salle et effectuera sa pause en décalage sur temps de cours ou de permanence. Le temps de passage aux toilettes sera décalé.

- Les sens de circulation vont être réaffirmés (fléchage indiqué sur papier coloré en vert) et devront être respectés. Une vigilance sera portée sur les flux. (sortie par classe complète, distanciation)

- Concernant la restauration, les élèves déjeuneront toujours avec les mêmes camarades de table (de la même classe). Certaines classes pourront être amenées à quitter leur cours de M4 avant la fin habituelle afin de fluidifier les circulations et de permettre davantage de temps pour le passage cantine.

D'autre part, les élèves qui seront passés au 1er service de 11h45, pourront être pris en charge de 13h à 14h.

- Les cours de LV2 espagnol s'effectueront dans les salles des classes concernées. Les cours d'allemand s'effectueront en salle 19.

- Les cours de sciences/CDI 6ème du jeudi s'effectueront en classe entière.

- Les cours d'Anglais 6ème en groupe s'effectueront dans les salles de la classe concernée. Les cours de Mathématiques 6ème en groupe s'effectueront en salle 19.

- Le dispositif "devoirs faits" hors temps scolaire est maintenu avec une séparation spatiale des élèves de classes différentes. Le dispositif durant le temps scolaire est également maintenu avec préférentiellement des élèves d'une même classe. Les suppléances, les cours supplémentaires, la prise en charge d'élèves en "devoirs faits" se feront avec préférentiellement des élèves d'une même classe et une prise en charge de préférence dans la salle de la classe concernée.

- Les différentes activités (clubs, CDI, classe orchestre, AS, ..) pourront se poursuivre en privilégiant un accueil par niveau et avec une séparation spatiale des élèves de classes différentes.

- Il est demandé aux élèves, parents et personnels de veiller au respect des horaires et d'éviter les rassemblements aux abords de l'établissement.

- Les parents poursuivront la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) et avertiront sans délai l'établissement si leur enfant est « cas positif » ou « cas contact ». Si besoin, ils peuvent également échanger avec Madame Forget, infirmière scolaire du collège ou contacter le collège.

En cas de symptômes chez un élève ou un personnel au sein de l'établissement, les prescriptions des autorités sanitaires seront mises en œuvre. Un processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts est ensuite établi conformément aux prescriptions des autorités sanitaires.

Si un cas suspect concerne leur enfant, les parents seront appelés sans délai afin qu'ils viennent le récupérer. De ce fait, il est important que les parents informent le collège de toute modification de coordonnées téléphoniques et resteront joignables. La procédure à suivre sera : maintenir les gestes barrières, éviter les contacts, prendre rendez-vous avec le médecin traitant qui établira un diagnostic.

- Des ajustements de ces dispositions sont susceptibles d'intervenir en fonction des contraintes et de l'évolution de la situation sanitaire.